

340 mm

flexell



TRAITEMENT POUTRES ET CHARPENTES

Action curative et préventive - Détruit les termites et les insectes
Empêche leur réinfestation

- IDÉAL SURFACES INTÉRIEURES
- SÉCHAGE RAPIDE
- INCOLORE : NE MODIFIE PAS L'ASPECT DU BOIS
- HAUTE PÉNÉTRATION

5L 15 à 25m²

▶ QUEL IMPACT ?

Ce produit contient max 4 g/L COV. Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas les résidus à l'égout, dans l'évier, les toilettes et la poubelle. Veillez à apporter le contenant vide ainsi que les produits non utilisés dans une déchetterie. Refermez les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser le produit. Réutiliser votre produit est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie. Évitez le gaspillage : faites une estimation de la quantité dont vous avez besoin.



ATTENTION - EUH208 : Contient de la Permethrine, du 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone (MIT) du BIT et du C(M)IT/MIT. Peut produire une réaction allergique. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire l'étiquette avant utilisation. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P301 : Recueillir le produit répandu. P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie (contacter la collectivité locale). **ATTENTION** : Risque d'autocombustion des textiles et outils souillés par le produit. À éliminer dans un récipient hermétiquement fermé. Craint le gel. Composition : Permethrine (n°CAS : 52645-53-1) : 0,645% (technique) (m/m). Emulsion d'huile dans eau (EW), prête à l'emploi. Utilisateurs professionnels et non professionnels- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées. TP8-Produit de protection du bois : Traitement préventif des bois de classes d'usage 1 (intérieur, résineux et feuillus). Application superficielle / brossage / pulvérisation. Taux d'application dans la zone analytique : 200 mL de produit par m² de bois. Insectes à larves xylophages – Capricorne des maisons (Hyloterpes bajulus) – Petite vrille (Anobium punctatum) – Lyctus brun (Lyctus brunneus) – Termites (Reticulitermes spp. Coptotermes spp et Heterotermes spp.). Ces insectes et Termites sont couverts aussi par le traitement curatif du bois en service (intérieur, résineux et feuillus). Application superficielle / brossage / pulvérisation : Taux d'application dans la zone analytique pour le traitement curatif : 300 mL de produit par m² de bois. Application par injection : Taux d'application dans la zone analytique : 150 mL de produit par m² de bois (+ 300 mL de produit /m² de bois pour l'application superficielle). Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle. Efficacité insecticide curative : action différée sur Hyloterpes bajulus et sur Anobium punctatum. En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison. En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir. En cas d'inhalation d'aérosol : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. En cas de trouble de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Garder l'emballage et/ou la notice à disposition. En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles, s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance de signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente. Porter des gants résistants aux produits chimiques (nitrile) et une combinaison enduite pour les utilisateurs professionnels lors de l'application du produit par pulvérisation et pour une application du produit par pulvérisation combinée avec l'injection. Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié. Durée de stockage : 48 mois à température ambiante. Date limite d'utilisation : voir étiquette. Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement. Toutes les espèces de chauves-souris et martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit. La formule de ce produit est déposée aux Centres Antipoison et de Toxicovigilance. Numéro d'autorisation : FR-2018-0073



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

FLEXELL - 1, rue Nicolas Appert - 59260 LEZENNES
France - Tél. +33 3 59 30 34 14

5047788

TRAITEMENT POUTRES ET CHARPENTES

Nous vous conseillons ce traitement pour tous types de bois de construction attaqués (par les termites, capricornes, lyctus, vrillettes) ou en prévention, à l'intérieur de la maison : poutres, solives, chevrons, et toute menuiserie de forte section. Sa formule convient pour tous les types de sections de bois en intérieur. Prêt à l'emploi, il est sans odeur gênante et pénètre profondément dans le bois.

1 PRÉPARATION DU SUPPORT

Utilisez sur des bois exempts de finition pour permettre une meilleure pénétration du produit.

- Bois ciré : retirez les couches de cire avec un décireur. Poncez et dépoussiérez.
- Bois lasuré : poncez pour revenir au bois brut.
- Bois verni ou peint : décapez ou poncez au papier de verre.

Dépoussiérez puis rincez à l'eau. Laissez sécher 24H. Si le décapage ne peut être envisagé, traitez les surfaces non vernies ou non peintes.

2 TRAITEMENT PRÉVENTIF DES BOIS SAINS

Badigeonnez abondamment toutes les surfaces accessibles à raison de 1 litre pour 5 m² en deux applications espacées de 1 heure. Insistez sur les parties encastrees dans les maçonneries et les assemblages. Pulvériser les faces et zones difficilement accessibles.



5Le

3 TRAITEMENT CURATIF DES BOIS ATTAQUÉS

Sondez le bois pour déterminer les zones attaquées. Éliminez les parties friables par "brossage" pour mettre le bois sain à nu. Remplacez ou renforcez les éléments en bois trop affaiblis. Pour les poutres et chevrons de section supérieure à 10x10 cm, percez du haut vers le bas, tous les 30 cm, des trous de 5 à 8 mm de diamètre, jusqu'au 2/3 de l'épaisseur du bois. Injectez le produit à 3 reprises (jusqu'à saturation du bois) dans les trous à l'aide d'un injecteur. Bouchez les trous à l'aide d'une cheville en bois. Badigeonnez abondamment toutes les surfaces accessibles à raison de 1 litre pour 3 m² en trois applications espacées de 1 heure. Insistez sur les parties encastrees dans les maçonneries et les assemblages. Pulvériser les faces difficilement accessibles. Attendez 48 heures pour appliquer une finition. Pour traiter curativement contre les termites, agissez selon les prescriptions d'un spécialiste.

4 FINITION

Séchage complet avant de recouvrir par une finition : peinture, vernis, lasure... Prévoir au préalable un léger égrenage. Refermez la boîte après utilisation et conservez-la dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

5 SÉCHAGE



Le temps de séchage complet est de 24 h.

6 RENDEMENT

5L = 25 m² sur bois sains
5L = 15 m² sur bois attaqués

7 OUTILS

Application au pulvérisateur ou au pinceau. Nettoyage des outils à l'eau.

8 PROTECTION

Gants, lunettes.

* Effectué dans les règles de l'art, le traitement offre une efficacité préventive, insecticide jusqu'à 10 ans. Pour une bonne efficacité préventive, les bois traités ne devront pas être poncés, coupés ou recoupsés.

Made in France
EMB 39198B
5035923



flexell